

LE JOURNAL



**PRENEZ VOTRE
BUDGET
EN MAIN!**

Le surendettement

Un nombre de plus en plus important de ménages privés suisses vit à crédit; près d'un ménage sur cinq cumule deux emprunts ou davantage, ce mode d'acquisition se révélant de plus en plus banal. Aujourd'hui, on n'emprunte plus seulement pour sa maison ou sa voiture, mais aussi pour se payer des vacances ou son mariage.

Page 1 à 5:
Le surendettement.

Page 2:
L'invité:
Georges Piotet.

Page 6:
Témoignage:
Jean-Christophe
Bourquin.

Véritable phénomène de société, les crédits à la consommation s'obtiennent très facilement, sont banalisés, souvent suggérés, voire fortement encouragés, véhiculés par les messages publicitaires d'une société où il faut « avoir » pour « être ». Et puis, le comportement des consommateurs a beaucoup changé : aujourd'hui, vivre au-dessus de ses moyens, recevoir un rappel, voire une poursuite, n'est plus si rare ni

embarrassant. Pourtant, chacun le sait, le cumul de crédits entraîne le surendettement.

Les conséquences directes de ce phénomène, entre autres, est que les Suisses ont de plus en plus de difficultés à payer leurs factures ou accumulent des retards de paiement. En raison d'une mauvaise gestion du budget parfois, certes, mais souvent en raison

d'une diminution du revenu suite à une maladie, au chômage, à une naissance ou à un divorce. On ne peut plus payer ses impôts (34 %), un petit crédit (19 %), ses assurances (6 %) ou ses achats et prestations de services (5,5 %).

Environ 30 % de la population est touchée par l'endettement, dont une partie se trouve en situation de surendettement (Etude REMP 2003 et Dictionnaire suisse de politique sociale). L'Institut Creditreform, dans le cadre de son nouvel atlas de l'endettement basé sur les chiffres 2007, indique que les taux d'endettement sont globalement plus hauts dans les agglomérations, mais ils progressent d'une manière générale dans toutes les régions. Il en est de même pour les tranches d'âge, tout en relevant que les principaux touchés sont les hommes et les femmes âgés de 40 à 60 ans. L'endettement moyen par usager de l'Unafin (Unité d'assainissement financier de la Ville de Lausanne) est de CHF 46'000.- (sans les prêts hypothécaires).

Dans l'incapacité de rembourser ses créances, le consommateur endetté cumule souvent toutes les formes d'emprunts à disposition: petits crédits, leasing, plusieurs cartes de crédits, cartes de magasins, etc.

Il s'ensuit alors des situations souvent inextricables pour les ménages, impliquant également, à terme, des conséquences négatives pour les ressources publiques (poursuites et faillites privées, pertes fiscales, etc.).

Le Dictionnaire suisse de politique sociale (Ed. Réalités sociales 2002) décrit le surendettement comme «un processus d'endettement en chaîne où la personne endettée est dans l'incapacité de rembourser ses dettes et de faire face à ses obligations».

Le surendettement n'est pas toujours une simple fatalité et chacun d'entre nous peut se trouver en difficulté une fois dans sa vie. Les milieux sociaux sont conscients de la gravité du problème.

Des organisations se sont donc activées dans la prévention du surendettement, la défense des intérêts des consommateurs endettés et l'assainissement de dettes. Fondée dans le but de défendre une législation fédérale qui protège efficacement les personnes privées du surendettement, la Communauté suisse de travail sur le crédit à la consommation (CSC) réunit des organisations de protection des consommateurs, des œuvres d'entraide, des associations faitières d'institutions publiques et privées d'aide sociale et des services de consultation pour les questions d'endettement.

Le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud a lancé l'an dernier un programme de prévention contre le surendettement. Différentes actions ont été mises sur pied pour informer et sensibiliser les personnes à la problématique de l'endettement, à la nécessité d'adapter son budget à sa situation et pour inciter les personnes confrontées au surendettement à faire appel aux organismes auprès desquels elles pourront trouver aide et conseils.

En 2008, souhaitant faire un pas de plus, le Département a décidé d'intégrer au programme cantonal deux cours qui doivent aider les personnes concernées à mieux gérer leur budget. Il s'agit des cours «AGIR», aide à la gestion individuelle des ressources, de Caritas Vaud, et «Mieux compter pour moins dépenser», de Retravailler-CORREF. Le Secteur Bénévolat de Caritas Vaud a, par ailleurs, mis sur pied un nouveau projet intitulé «Tout compte fait» (Voir description en page 5).

Sources: Creditreform, Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du Canton de Vaud



Un programme cantonal pour lutter contre le surendettement

Adjoint au Secrétariat Général du Département de la santé et de l'action sociale, M. Georges Piotet nous présente les objectifs du programme cantonal de lutte contre le surendettement, dont il a la charge.

La lutte contre le surendettement constitue un engagement prioritaire du Département de la santé et de l'action sociale; les Vaudois sont-ils menacés par les dettes ?

Le surendettement est un problème qui peut concerner tout le monde. On sait qu'il survient très souvent lorsque le budget du ménage se trouve tout d'un coup déséquilibré. Et les causes de déséquilibre sont multiples: diminution du revenu suite à une perte d'emploi, un divorce ou une maladie, ou encore augmentation des charges, lorsque la famille s'agrandit par exemple. Ces différents événements, on le voit bien, chacune et chacun peut les rencontrer un jour. Et le risque que ces événements déséquilibrent le budget est bien sûr d'autant plus grand que celui-ci est serré.

Il est aussi difficile d'échapper au contexte socio-économique dans lequel on vit. Dans la société de consommation qui constitue notre cadre de vie, tous les moyens sont mis en œuvre pour nous faire acheter: matraquage publicitaire, cartes de crédit, leasing, achat par correspondance ou par internet, ... La liste est longue et il n'est pas facile de résister à cette emprise, dans le canton de Vaud comme ailleurs. Les chiffres à disposition au niveau suisse montrent que le débiteur type suisse n'habite pas dans la partie germanophone du pays, mais en Suisse romande.

Quelles sont les différentes articulations de ce programme cantonal, quels sont les budgets associés ?

Le programme cantonal comprend une palette d'actions destinées à répondre à des besoins qui peuvent être extrêmement divers. Parmi les actions qui s'adressent à l'ensemble de la population, on mentionnera l'organisation de cours collectifs, qui doivent notamment permettre de déchiffrer les questions d'argent au quotidien et de maîtriser son budget. Des groupes de bénévoles ont aussi été constitués. Ces bénévoles, qui re-



Carte de visite

Nom: Piotet
 Prénom: Georges
 Age: 60 ans
 Etat-civil: séparé
 Profession: politologue
 Hobbies: marche, vélo
 Plat préféré: trop gourmand pour me limiter à un seul plat
 Dernier livre: Philip Roth, J'ai épousé un communiste

çoivent une formation, peuvent apporter un soutien social simple à des personnes qui ont des difficultés à gérer leur vie quotidienne et leur budget. Enfin, des travaux sont en cours pour mettre en place une hotline téléphonique, qui doit permettre de répondre de manière directe aux questions liées à l'argent, en réorientant les demandes vers les services compétents au besoin.

Les jeunes adultes constituent l'un des publics cible du programme. Une partie des actions qui leur sont destinées se déroulent en milieu scolaire. On mentionnera en particulier celle qui a été réalisée à l'EPSIC, qui a permis de sensibiliser non seulement les quelque 1000 apprentis concernés, mais aussi leurs enseignants. Des séances d'information-sensibilisation à l'attention des jeunes adultes bénéficiaires du RI sont également mises sur pied. Une action analogue sera déployée dès septembre dans différents lieux de consultation Petite Enfance relevant de l'Espace Prévention Lausanne. Des stands d'information sur les questions de budget seront organisés dans ce cadre, qui doivent permettre de sensibiliser les

Pour des jeux d'argent au service du bien commun!

A l'heure où Caritas Vaud devient un acteur prioritaire du programme cantonal de lutte contre le surendettement, le lecteur peut s'étonner que le Président de l'association prenne sa plume pour l'inviter à signer l'initiative populaire fédérale «Pour des jeux d'argent au service du bien commun»!

Créée en 1937 à l'initiative des cantons, la Loterie Romande est une société d'utilité publique qui mène, depuis toujours, une politique de jeu responsable. Elle est la première à reconnaître que 1% à 2% de la population joue de manière excessive, raison pour laquelle elle engage des programmes de prévention à l'attention de ces personnes. La majorité des joueurs, cependant, soit 55% de la population, se contente de «gratter» quelques billets pour tenter sa chance.

Au service de la collectivité, la Loterie Romande redistribue l'essentiel de ses revenus en faveur d'activités sportives, culturelles ou associatives. En 2007, près de CHF 176 millions ont ainsi été redistribués. Pour ces seules huit dernières années, la Loterie a versé à Caritas Vaud CHF 1'180'000 pour financer les investissements de ses nombreux projets. Sans elle, pas de Centrale de distribution de Sévelin, pas de lieu d'hébergement de nuit d'urgence, pas d'Epicerie Caritas.

Briser le monopole exercé aujourd'hui par les loteries d'utilité publique et privatiser les bénéfiques des jeux d'argent, c'est non seulement menacer gravement le développement de Caritas Vaud, mais aussi certainement aggraver la dépendance de certains au jeu.

Chères lectrices, chers lecteurs, je vous invite à marquer aujourd'hui votre soutien à la Loterie Romande en signant son initiative, et si vous êtes joueur, à «gratter» modérément!

Paul J. Zimmermann, Président

mères et les couples qui viennent d'avoir un enfant.

Le budget du programme pour 2008 s'élève à CHF 700'000.-.

>> suite de la page 3

Le programme prévoit-il la constitution d'un fonds cantonal de désendettement, à l'exemple d'autres cantons comme Neuchâtel, par exemple ?

La création d'un fonds cantonal de désendettement ne fait pas partie des actions comprises dans le programme de prévention. Une réflexion à ce sujet est cependant en cours au DSAS, qui doit permettre de mieux cerner les modalités de fonctionnement et de financement d'un tel fonds. Le Conseil d'Etat sera dans tous les cas saisi de ce dossier, une réponse devant être donnée à deux interventions faites au Grand Conseil.

Quelle place le canton envisage-t-il d'attribuer aux services privés dans le cadre de ce programme ?

Les services privés ont développé des compétences très pointues en matière d'aide et de conseil à la gestion de budget. C'est donc en toute logique qu'ils ont été appelés à collaborer à la définition des programmes cantonaux 2007 et 2008. Qui plus est, la mise en œuvre des actions prévues dans ce cadre

leur est très souvent confiée. Cette collaboration est fructueuse.

Sur la base de quels indicateurs le Département mesurera-t-il le succès de son programme de lutte contre le surendettement ?

Les différentes actions qui ont été conduites jusqu'ici ont toutes fait l'objet d'un suivi très attentif de la part du Département et les indicateurs utilisés sont les plus divers. Ceux qui permettent de cerner le niveau de participation à l'une ou l'autre de ces actions sont bien sûr indispensables. Mais il faut aussi, dans toute la mesure du possible, mesurer la satisfaction des usagers et cela est fait très régulièrement. Par contre, évaluer si telle ou telle action a permis de modifier le comportement d'un participant est une tâche qui s'avère nettement plus ardue et qui requiert une méthodologie et un investissement beaucoup plus conséquents. Il s'agit là d'outils à mettre en place à plus long terme.

Propos recueillis par Pierre-Alain Praz

Gestion de budget spécialisée

Une prestation fournie par des professionnels spécialisés dans les questions d'argent et de dettes.

Tous les acteurs sociaux de Suisse sont inquiets de l'augmentation de l'endettement non maîtrisé. Le Département de la santé et de l'action sociale fait un travail considérable pour la prévention. Il souhaitait aller plus loin et offrir un soutien efficace lorsque les personnes sont déjà surendettées. Le Département est en effet conscient de la réalité du problème et du peu de structures à disposition dans le canton :

Il a donc mandaté le CSP, l'Unafin et Caritas Vaud afin de créer ce qui est aujourd'hui le programme «Gestion de budget spécialisée». La gestion de budget spécialisée est fournie par des professionnels spécialisés dans les questions d'argent et de dettes. Le travail se fait sur le budget, les charges courantes fixes et périodiques, les arriérés et les dettes, dans le but de stabiliser la situation. Mais aussi – et c'est spécifique à la gestion de budget spécialisée – de bloquer le processus de surendet-

tement et d'envisager l'assainissement de la situation.

Les différentes étapes sont la clarification de la demande, son orientation (en fonction des besoins et de la région), le soutien pendant l'assainissement et le désendettement et, dans certains cas, dans la difficulté de «vivre avec ses dettes».

Ce service est aujourd'hui opérationnel et, bien que son existence n'ait pas été communiquée, il traite déjà beaucoup de demandes. C'est dire s'il répond à un besoin concret.

Tamara Kazadi, cheffe du Secteur Service social et consultation (SSC), est responsable de ce programme à Caritas Vaud. Trois nouvelles assistantes sociales ont été engagées uniquement pour ce programme (Nyon, Bex et Morges).

Nous prévoyons, en effet, un nombre de demandes important dès que la permanence téléphonique, dotée d'un numéro unique,

A mettre entre toutes les mains...

Petit manuel pour acheter et consommer sans dettes

Celsa Amarelle, Nicolas Peter, Mix&Remix

Un thème grave traité avec l'apport des dessins humoristiques de Mix&Remix: une gageure qui vaut le détour!

Et, de plus, comme le dit en préambule le dessinateur: «...ce livre a un gros avantage... il est gratuit!»

Nous ne saurions que vous recommander vivement cette brochure élaborée avec la collaboration de l'Unité d'assainissement financier du Service social de Lausanne et de la Fédération Romande des Consommateurs, et financée par l'Etat de Vaud.

Elle aborde d'une manière simple, mais néanmoins assez large et complète, la problématique de l'endettement. Ce petit manuel a le mérite de nous rendre attentifs aux pièges si savamment tendus par les différents pourvoyeurs de leasings et crédits à la consommation en tous genres. Il nous confronte aussi à notre propre manière de réagir face à l'appel des sirènes. Si vous vous apprêtez à acquérir la voiture de vos rêves où le dernier modèle de TV à écran plasma, ne le faites pas avant d'avoir consulté ce manuel! Peut-être êtes-vous sur le point d'effectuer sans vous en rendre compte un achat qui s'avèrera inconsidéré, bien que les mensualités de paiement paraissent si raisonnables...



De présentation très agréable, ce petit manuel dispense de précieux conseils et adresses, renvoie à des situations concrètes et contient un petit glossaire de définitions très utiles en fin de brochure. Il ne vous prendra pas la tête: au mieux, il vous aidera à la garder sur les épaules!

A se procurer auprès de l'Etat de Vaud:

Site: www.vd.ch/dettes

e-mail: info.sgdsas@vd.ch

ou par téléphone au: 021/ 316 50 29

Anne-Marie Lehmann
Secrétaire-réceptionniste

verra le jour. Cette nouvelle ligne devrait être opérationnelle au début 2009. Tamara Kazadi, mandatée par le DSAS pour ce projet, nous en parlera lors de notre prochaine édition.

La rédaction

Programme « Tout compte fait »

Le programme « Tout compte fait » est un soutien social simple par des bénévoles formés.

Les travailleurs sociaux constatent que, de plus en plus, les personnes en situation de précarité financière demandent une aide pour leur gestion administrative et la structuration de leur budget. Les participants à la mesure AGIR (cours d'aide à la gestion individuelle des ressources en 12 modules), qui ont acquis des compétences dans la gestion quotidienne de leur budget, souhaitent être consolidés et renforcés grâce à une expérience pratique. C'est donc une aide à long terme, non limitée dans le temps, que le programme "Tout compte fait" leur offre.

Rappelons encore que si la personne n'est pas surendettée, mais éprouve quelques difficultés à tenir un budget (voire à l'établir), l'intervention d'un assistant social d'un CSR n'est en principe pas requise.

Avant que la situation ne se dégrade, il est parfois juste nécessaire d'aider au tri des factures qui s'accumulent, à l'élaboration d'un budget ou à la rédaction de correspondance aux divers créanciers.

Le programme « Tout compte fait » est un soutien social simple par des bénévoles formés. Ces derniers ne sont ni assistants sociaux, ni professionnels de la relation d'aide. Juste des personnes qui s'engagent à mettre à disposition leur expérience personnelle et leur vécu professionnel. Leurs intérêts et leurs compétences garantissent une bonne maîtrise des demandes ayant trait à la gestion de la vie quotidienne et du budget. Ils sont soutenus et encadrés par le Secteur Bénévolat de Caritas Vaud, qui offre une formation et une analyse de pratique. Ce secteur orientera les bénévoles en fonction de leurs atouts et de leurs capacités. Chaque trimestre, une séance tripartite (bénéficiaire, bénévole et coordinateur (trice)) a lieu pour tirer le bilan du suivi et, au besoin, réajuster les objectifs.

Renseignements : Rita Galvan
tél. 079/342 23 99

La rédaction

TOUT COMPTE FAIT
Un accompagnement personnalisé et gratuit pour prévenir le surendettement

RENSEIGNEMENTS
Rita Galvan
Responsable de « tout compte fait »
079 342 23 99
rita.galvan@caritas-vaud.ch

Caritas Vaud
021 320 34 61

CARITAS Vaud
Katholische
Faire face à la vie sans surendettement

Et comme on me demandait
si j'avais des dettes envers les hommes ?
Bien oui, répondrais-je, que j'en ai !
Et même ai-je chargé mon fils de les régler
en donnant son sang pour les acquitter !

Vos péchés, vos manquements,
toutes vos fautes ont été payés
par le sang de mon fils
sur lequel vous pouvez vous appuyer
pour vous en libérer !

L'Bon Dieu

Caritas Vaud recrute !

Caritas Vaud associe étroitement les bénévoles au travail de ses professionnels. Les bénévoles constituent une force majeure de l'engagement de Caritas Vaud, en particulier pour les Centres d'appui social et d'insertion, les Epicerie Caritas, les Boutiques Niou-Louke, mais aussi les personnes malades ou en fin de vie (accompagnement), les migrants (cours de français) et les personnes souffrant de solitude, les mesures DUO ou le nouveau projet "Tout compte fait".

Dès l'origine de ses activités, Caritas Vaud a voulu proposer aux bénévoles la possibilité de s'engager, quelle que soit leur religion ou leur origine culturelle. Que chacun puisse faire acte de solidarité.

Etre bénévole dans une association comprend un certain nombre de droits et de devoirs, et s'engager activement implique une relation à autrui, rappelle la brochure que nous avons appelée "Formation – introduction à l'engagement bénévole". Etre bénévole implique aussi une relation à soi, à ses motivations, à ses engagements.

Pour donner tous les moyens de répondre à ces engagements, Caritas Vaud offre une formation très complète qui a lieu après un entretien individuel avec la responsable du Secteur Bénévolat. Ce cours a été construit en collaboration avec Pro Senectute Vaud et la Croix-Rouge Suisse section vaudoise, et il est gratuit.

Nous avons besoin de vous, venez rejoindre nos 360 collègues !

Pour plus d'informations, Christine Burki, responsable du Secteur Bénévolat, se tient à votre disposition, tél. 021/320 34 61

Jean-Christophe Bourquin

La CARL (Centrale alimentaire de la région lausannoise) fête cette année ses 5 ans d'exploitation. Le 30 septembre, à l'occasion d'une journée « portes ouvertes », un débat sur le thème « Quelle politique sociale pour quelle pauvreté en 2015 – extension ou extinction de la CARL » a permis de se poser des questions essentielles. Pour faire écho à ces réflexions, nous avons approché Monsieur Jean-Christophe Bourquin, Conseiller municipal lausannois, Directeur de la Sécurité sociale et de l'environnement.



Photo: Philippe Pache

Monsieur Bourquin se souvient de l'histoire de la CARL en regrettant que le processus mis en place dans un but d'amélioration des prestations et de rationalisation des moyens n'ait été mené que pour la

région lausannoise et non le canton tout entier.

Le groupe de travail, composé de la Fondation Mère Sofia, l'Armée du Salut, des Cartons du Cœur lausannois, de l'association Sleep'in et Caritas Vaud, présentait le fruit de ses réflexions dans le préavis No 225, en 2000. La Municipalité l'accepte le 21 juin 2001 et, le 27 novembre 2001, le débat a lieu au Conseil communal. Un débat animé, se souvient Monsieur Bourquin, alors Conseiller communal, animé et parfois virulent, certes mais, au final, un vote heureusement largement positif.

La CARL était officiellement née et les portes du Chemin de la Colline 6 se sont ouvertes en fin d'année déjà.

Fêter un anniversaire invite au bilan et à la réflexion. En l'occurrence, Monsieur Bourquin met en évidence la solidarité liée à ce projet. Il tire un parallèle avec le sens de la solidarité des citoyens en général: sans vouloir s'immiscer dans la vie des autres, on est attentif à son voisin ou au passant qui tombe dans la rue. Les sociétés ont ce même sens de la solidarité: on fait des profits, alors on en fait profiter les plus démunis, ceux qui sont dans une situation difficile. Ce «réflexe» existe peut-être partout dans le monde; ici, il est plus qualitatif, précise Jean-Christophe Bourquin.

En relevant le rôle essentiel de la CARL, qui est de fournir des denrées alimentaires, soit gratui-

tement aux institutions, soit à prix extrêmement bas aux privés (ndlr: via les Epiceries Caritas), Monsieur Bourquin évoque l'importance de tout faire pour éviter la «désintégration sociale». Le dispositif mis en place à Lausanne, toutes institutions confondues, va dans ce sens: offrir aux plus démunis la possibilité d'avoir à manger, de quoi s'habiller, un hébergement d'urgence, une aide à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle. Le travail permet de garder sa dignité, précise Monsieur Bourquin. Il évite la marginalisation qui exclut. Le travail permet donc d'exister.

C'est aussi pour cette raison que Monsieur Bourquin apprécie beaucoup les CASI (Centres d'appui social et d'insertion). Ils rendent leur dignité aux personnes en leur permettant de faire quelque chose pour les autres. Il relève également le travail d'insertion fait pour les jeunes dans tous les départements de Caritas Vaud (CARL, CASI, Boutiques NiouLouke): les jeunes ont besoin de repères, de balises. En les aidant à se préparer au monde du travail, Caritas les aide à ne pas tomber dans cette fameuse «désintégration sociale».

Monsieur Jean-Christophe Bourquin est par ailleurs inquiet de l'état de santé de la population. Les demandes de soins sont de plus en plus nombreuses. A cause de l'augmentation des assurances maladie, les gens ont augmenté leur franchise. Ils ne peuvent donc plus se payer les soins en général, des dents en particulier.

C'est une préoccupation majeure pour les services sociaux de la Ville.

Le Municipal de la Sécurité sociale relève néanmoins que la Ville ne peut pas répondre à toutes les demandes; la politique sociale doit pouvoir être supportée par les finances communales. La nouvelle politique de subventionnement mise en place se veut plus

Distribution de cornets alimentaires

Depuis plusieurs années, la «Pastorale de la rue» distribuait des cornets alimentaires aux personnes nécessiteuses de l'agglomération lausannoise. Pour réaliser ce travail, elle bénéficiait de l'appui d'un groupe de bénévoles pour la préparation et la distribution et du local de la «Soupe».

Parallèlement, l'association «Point d'appui» organisait, dans ses locaux de César-Roux, une distribution hebdomadaire de cornets alimentaires destinés principalement aux personnes migrantes.

Ces deux associations se sont retrouvées à la fin de l'été avec un problème important, à savoir le besoin impératif de trouver un espace permettant à la fois la préparation et la distribution des cornets. C'est ainsi qu'elles se sont approchées de Caritas Vaud, et plus précisément de son Centre d'appui social et d'insertion (CASI).

Ensemble, nous avons convenu d'un partenariat, à savoir:

- l'équipe du CASI, avec le soutien des bénévoles des deux associations, prépare les cornets dans les nouveaux locaux du ch. de la Colline 6. Pour cela, le CASI passe commande à la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL).
- «Point d'appui» et la «Pastorale de la rue» organisent la distribution des cornets le mercredi soir au ch. de la Colline 6.

C'est ainsi que, depuis le 3 septembre, environ 350 cornets sont préparés et distribués en ville de Lausanne.

Yves Pommaz,
Responsable des CASI

pragmatique: identifier les besoins et les prestations à fournir et mandater quelqu'un pour y répondre. Les services communaux sont là pour aider les institutions à être au clair avec leurs ressources financières et leurs structures et leur fournit un accompagnement (et non pas un contrôle).

Pour conclure, Monsieur Bourquin souhaite qu'un jour on puisse se passer de la CARL. Malheureusement, il ne croit pas à un avenir social si positif: la pérennité de l'institution semble assurée.

Propos recueillis par Françoise Crausaz

Repas de soutien du 13 novembre 2008

Le désormais traditionnel repas de soutien de Caritas Vaud aura lieu le jeudi 13 novembre à 19h00 à l'Ecole Hôtelière de Lausanne. Les années précédentes, nous

avons goûté les recettes préférées des sportifs, des Syndics et des Chefs d'entreprises. Cette année, ce sera celles de trois personnalités importantes du Canton.

Le nombre de places étant limité, nous vous suggérons de vous inscrire sans tarder au moyen du bulletin ci-dessous :

Bulletin d'inscription

Nom :	Prénom :	Adresse :
NP :	Localité :	
Tél. /	e-mail :	@

S'inscrit pour le repas de soutien à Caritas Vaud du 13 novembre et réserve :

_____ table(s) de 8 personnes à CHF 1'040.- _____ table(s) de 10 personnes à CHF 1'300.- _____ place(s) à CHF 130.-

Repas, minérales et cafés compris

Bulletin à retourner à Caritas Vaud, Monsieur Pierre-Alain Praz, Directeur, rue César-Roux 8, 1005 Lausanne, tél. 021/320 34 61, Fax 021/320 34 01

Le secteur Accompagnement en fin de vie fête ses 30 ans

Déjà 30 ans que Caritas Vaud offre un accompagnement aux personnes malades et en fin de vie. Le secteur a beaucoup évolué, notamment grâce à la qualité de la formation de nos bénévoles et à la qualité des soins palliatifs. Nos bénévoles n'accompagnent plus seulement les malades dans leurs derniers instants, ils le font sur une plus longue durée. La relation en devient plus riche, l'échange plus intense et tous y trouvent de plus grandes satisfactions.

Ce changement entraîne un changement d'appellation. Elle sera dévoilée lors de la fête organisée le 1er novembre pour nos invités internes et le 2 novembre pour le grand public. Un spectacle attractif, puisque Alix Noble-Burnand et Hechizo Flamenco Sextet Group se sont unis pour créer un spectacle intitulé «A la vie ... à la mort».

Venez donc nombreux le 2 novembre, à 17h30, à l'Espace Culturel des Terreaux à Lausanne. Prix CHF 25.-, sur réservation au tél. 021/320 34 61

CARITAS Vaud

Pour son 30^{ème} anniversaire du secteur "accompagnement de personnes en fin de vie", Caritas Vaud présente:



A la vie... à la mort
Spectacle de contes et de flamenco
création de Alix Noble Burnand et Hechizo Flamenco Sextet Group
le 2 novembre à 17h30 à l'Espace Culturel des Terreaux, Lausanne

Prix: CHF 25.- / Réservation: tél. 021 320 34 61

Nous sommes solidaires



Tranches de vie

Aidons une famille monoparentale à éviter les poursuites - n° 312

Mme Palud, 34 ans, élève seule son fils David, 8 ans. Souffrant de problèmes d'ordre psychologique assez sévères, Mme est au bénéfice d'une rente invalidité. Suite à d'importantes violences conjugales et étant donné sa santé psychique déjà fragile, Mme fut victime d'une décompensation assez grave. Elle décida alors de divorcer et de porter plainte.

Elle et son fils vivront alors seuls dans l'appartement familial. Mme Palud vivra alors une période particulièrement difficile et omettra de payer des loyers et des frais liés à son déménagement. Maintenant, elle souhaite s'en sortir et met tout en œuvre pour y arriver. Donnons un coup de pouce à cette famille monoparentale en l'aidant à payer **2'762 fr.**, ce qui correspond à des retards de loyers et de frais relatifs à son déménagement.

Des revenus modestes, irréguliers... un imprévu et l'équilibre est rompu! - n° 313

Paul, 31 ans, est musicien ; depuis 6 ans, il a des revenus irréguliers qui tournent autour de 2'500 fr. Il a dû déménager et changer de canton au début 2008, son logement étant repris par le propriétaire. Cela a engendré de gros frais et, avec les charges du loyer, de transport, et des revenus fluctuants, Paul n'a pas pu régler les 4 premiers mois de sa caisse maladie en 2008. Il est en attente des subsides. Pour éviter des poursuites de la part de sa caisse maladie, une aide de **1'000 fr.** permettrait de payer 3 mois de primes.

Malgré de nombreux efforts, plus de frais... - n° 314

Ce jeune couple a traversé des périodes de non-emploi qui ont déséquilibré son budget : mais, malgré ces problèmes, il a réussi à régler ses dettes en gérant un budget très serré. Depuis une année et demie, Mme a trouvé un emploi stable, mais ce jeune ménage a dû déménager et s'est retrouvé avec un loyer plus élevé et les fins de mois sont difficiles : il y a davantage d'impôts, des frais de transport, et surtout des frais médicaux et dentaires importants. Une aide de **1'000 fr.** les aiderait beaucoup.

L'imprévu qui fait vaciller le budget - n° 315

Jeanne a 43 ans et s'occupe seule de ses deux enfants, tout en travaillant à 100%. Le budget est très serré et vacille lorsque son dentiste lui annonce que sa dentition est en si mauvais état qu'il faut poser une prothèse. Nous avons obtenu 2'100 fr. auprès de fondations privées, mais il reste **1'100 fr.** à couvrir pour permettre la prise en charge de ces frais impossibles à intégrer dans le budget familial. Ce montant lui permettra de maintenir l'équilibre précaire de sa situation en prenant en charge les dernières factures de son dentiste.

Merci pour vos dons

Que le fils puisse poursuivre son apprentissage – No 307	Fr.	515.00
Aidons une mère seule et deux enfants... - No 308	Fr.	1'075.00
Pour relancer la prise en charge des soins ... - No 309	Fr.	930.00
Pour recevoir son fils ... - No 310	Fr.	1'050.00
Mieux formée pour envisager ... No 311	Fr.	550.00
Libre choix	Fr.	2'215.00
ccp 10-10936-3	Total Fr.	6'335.00

Services

Centres d'appui social et d'insertion (CASI)

Lausanne et région

Ch. de la Colline 6, Lausanne, tél. 021 625 46 76

Nyon, la Côte

Point-Virgule, rte de l'Etraz 20, Nyon
Tél. 022 361 03 84

Vevey, Riviera

Rue du Clos 8, Vevey, tél. 021 923 78 50

Yverdon, Nord vaudois

Curtail-Maillet 23, Yverdon, tél. 024 420 33 62
La Lucarne (accueil de nuit d'urgence)
toutes les nuits de 19h00 à 9h00

Service social et consultation

Service social

Permanences ou sur rendez-vous dans les CASI

- à Lausanne, tél. 021 320 34 61
- à Nyon, tél. 022 361 03 84
- à Vevey, tél. 021 923 78 50
- à Yverdon, tél. 024 420 33 62

Consultation conjugale

Sur rendez-vous à Echallens, Grand-Rue 7
à Lausanne, César-Roux 8
et Orbe, rue de la Poste 3
Tél. 021 320 34 61

Ateliers d'insertion et magasins (AIM)

**Centrale alimentaire de la région
lausannoise (CARL)**, av. Sévelin 15
Tél. 021 622 06 22

Epiceries Caritas

- Lausanne, Couvaloup 13
- Morges, rue des Fossés 5
- Renens, rue de l'Avenir 9
- Vevey, rue du Simplon 14
- Yverdon, rue des Philosophes 13

Boutiques Ni Louke

Tél. 021 622 06 22

- Lausanne, rue de la Tour 10, rue du Tunnel 15
et av. de Morges 33
- Clarens, rue des Vergers 14
- Nyon, rue de la Combe 9
- Yverdon, rue de la Maison-Rouge 11

Secteur Bénévolat

César-Roux 8, Lausanne, tél. 021 320 34 61

- Accompagnement en fin de vie,
coordination des groupes (sur appel)
- Projet DUO
- Cours d'alphabétisation et de français :
Nyon, tél. 079 621 43 93
Yverdon, tél. 079 614 19 21
Gland, tél. 079 621 43 93
- Tout compte fait, tél. 021 320 34 61

Administration

César-Roux 8, Lausanne, tél. 021 320 34 61

Service en partenariat

SAJE – aide juridique aux exilés

Rue Enning 4, Lausanne, tél. 021 351 25 51

Projet JOKER

Tél. 021 566 71 73



En faveur de **CARITAS** Vaud
découvrez les
**Recettes des sportifs, des Syndics
et des patrons**

Merci de passer commande:
par tél. 021 320 34 61
ou par fax 021 320 34 01;
par courriel: info@caritas-vaud.ch
ou par écrit à Caritas Vaud,
César-Roux 8, 1005 Lausanne

Fr. 20.-

Impressum

Editeur:
Caritas Vaud, César-Roux 8, 1005 Lausanne
Tél. 021 320 34 61, Fax 021 320 34 01
info@caritas-vaud.ch, CCP 10 - 10936-3
Rédacteur responsable: Pierre-Alain Praz
Rédaction: Françoise Crausaz
Sprint votre imprimeur, Av. de Grandson 39
1400 Yverdon-les-Bains
Tirage: 13 200 exemplaires
Paraît 2 fois l'an
Cotisation membre: Fr. 30.- et plus (soutien)